



Mini-Val mars 2025

2991, chemin Saint-Léon, Val-Racine (Québec) G0Y 1E1
819 657-4790 info@val-racine.com www.val-racine.com



AGENDA MARS 2025

18 mars	Atelier de cuisines collectives 18h30
26 mars	1 ^{er} versement taxe 2025
29 mars	Collecte de bouteilles vides
1 avril	Séance ordinaire du Conseil municipal 19h
1 avril	Permis de brûlage du 1 ^{er} avril au 15 novembre
4 avril	Vendredis libres au centre communautaire

SOMMAIRE

Offre d'emploi.....	p. 2
Échéances de paiement des taxes 2025	p. 2
Permis et certificats	p. 2
Remerciement	p. 3
Collecte de bouteilles vides.....	p. 3
Programmation printemps Ville Lac-Mégantic ...	p. 3
Ateliers cuisines collectives.....	p. 4
Élections municipales 2025	p. 4



OFFRE D'EMPLOI
« 2^e » EMPLOYÉ DE VOIRIE ET DE DÉNEIGEMENT
Poste régulier, à temps plein, 12 mois/année

POUR RENDRE VOTRE TRAVAIL PLUS AGRÉABLE

- Tous les équipements sont garés à l'intérieur d'un garage chauffé avec des portes automatiques et un système d'évacuation des Co2.
- Les équipements sont récents et bien entretenus.
- Tâches variées, flexibilité et autonomie dans l'organisation et l'exécution des tâches.

Pour combler le poste, vous devrez avoir les **qualifications** suivantes :

- ✓ Permis de conduite, classe 3 ou plus, avec bon dossier de conduite;
- ✓ Expérience obligatoire comme opérateur de camion de déneigement;
- ✓ Expérience pour la conduite de machinerie lourde (excavatrice, niveleuse, camion etc.);
- ✓ Habiletés en mécanique et en soudure;
- ✓ Motivé pour le travail en équipe;
- ✓ Autonomie, débrouillardise et sens de l'organisation.

Salaire avantageux en fonction de l'expérience. Régime de retraite avec une contribution de l'employeur. Environnement de travail sain. Budget pour achat d'outils. Garage, camion et camionnette récents et propres.

Entrée en fonction le 24 avril 2025

Faites parvenir votre C.V. au plus tard le 7 avril 2025 à : info@val-racine.com



À METTRE À VOTRE AGENDA
ÉCHÉANCES DE PAIEMENT DE VOS TAXES

Le compte de taxes foncières municipales pour 2025 est payable en trois versements, dont les échéances sont les suivantes : 26 mars, 25 juin et 23 septembre 2025.

Si vous n'avez pas reçu votre compte de taxes ou vous venez d'acquérir une propriété, veuillez nous contacter soit par téléphone ou par courriel.



PERMIS ET CERTIFICATS

En vertu de l'article 4.3.1 du Règlement no 216, nous désirons rappeler à nos contribuables que « tous les projets de construction, de transformation, d'agrandissement, démolition ou toute addition de bâtiments sont interdits sans l'obtention d'un permis de construction », à défaut de quoi ils seront passibles d'une amende.

Aussi, l'article 4.1.1 Obligations du règlement 216 stipule ceci : « Quiconque désire entreprendre une activité qui nécessite l'émission d'un permis ou d'un certificat en vertu du présent règlement doit obtenir ce permis ou ce certificat de l'inspecteur en bâtiment AVANT d'entreprendre ladite activité ».

Sur notre site internet, vous pouvez consulter l'article 4.4.1 du règlement 216 qui énumère la liste des travaux nécessitant l'obtention d'un certificat d'autorisation au préalable.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

PATINOIRE (SAISON 2024-2025)



La saison pour l'utilisation de la patinoire est terminée. Nous avons eu un hiver avec de grands froids et beaucoup de neige, pour ces raisons nous tenons à remercier chaleureusement M. Stéphane Parent, pour son courage, dévouement et professionnalisme qui a été très apprécié pour avoir permis aux citoyens et aux vacanciers de profiter tout au long de la saison d'une belle patinoire.



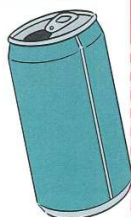
COLLECTE DE BOUTEILLES VIDES

POUR FINANCER LE VOYAGE DE FIN D'ANNÉE DES ÉLÈVES DU 3E CYCLE DE L'ÉCOLE DE LA VOIE-LACTÉE.



SAMEDI 29 MARS

DÈS 9H30



SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS ÊTRE DÉRANGÉ ET QUE VOUS DÉSIREZ DONNER DES BOUTEILLES ET DES CANETTES, METTEZ-LES BIEN À LA VUE À L'EXTÉRIEUR.

PROGRAMMATION PRINTEMPS 2025

Service récréatif, de la culture et de la vie active
Ville de Lac-Mégantic

La programmation printemps 2025 est maintenant disponible !

Comment s'inscrire

Les inscriptions de la session PRINTEMPS 2025 se tiendront en personne à l'accueil du CSM ou par téléphone au 819 583-0360 poste 1

Il est préférable de faire votre carte d'accès loisir AVANT la période d'inscriptions

Lorsque vous vous inscrivez par téléphone :

Ayez en main la carte d'accès loisir de la personne à inscrire.

Si vous n'obtenez pas de réponse puisque le préposé à l'accueil est déjà en ligne avec un client. Veuillez laisser un message sur la boîte vocale, en précisant votre Nom et numéro de téléphone pour vous joindre. Un retour d'appel sera fait dans les meilleurs délais. Notez qu'en période d'inscriptions, le délai de réponse peut être plus élevé qu'à l'habitude.



Ateliers de cuisines collectives

Animés à Notre-Dame-des-Bois et Val-Racine

Aux cuisines municipales

Val-Racine, 2991, chemin St-Léon, porte de droite
Notre-Dame-des-Bois, 35, route de l'église, porte de droite

5\$
par
atelier

On cuisine ensemble 
On développe des habiletés en cuisine
On fait des économies
On rapporte des plats à la maison



~~18 mars à Val-Racine~~ **COMPLET** 18h30 à 21h30

11 avril à Notre-Dame-des-Bois 9h00 à 12h00

14 mai à Notre-Dame-des-Bois 9h00 à 12h00

17 septembre à Val-Racine 18h30 à 21h30

Santé! Rapide! Économique!

Animé par Valérie du Centre d'Action Bénévole

Collations pour petits et grands

Animé par Alicia du CHUSSS Estrie CHUS

Repas familial à petit prix

Animé par Claudia de la maison de la famille


Collations

Animé par Valérie du Centre d'Action Bénévole

Inscriptions et paiement au plus tard 7 jours avant la date de chaque atelier

Par téléphone au bureau municipal 819-657-4790

Par courriel info@val-racine.com

Dans le cadre du projet pilote d'initiation aux cuisines collectives du Comité de pilotage du SAT du Granit  nourrirlegranit.com

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

**TU AIMES TON COIN,
VA PLUS LOIN.**

**PRÉSENTE-TOI AUX
ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2025**

Tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre, vous devez élire la mairesse ou le maire ainsi que les conseillères et les conseillers qui veillent à l'administration et au développement de votre municipalité.

Vous aimez particulièrement votre municipalité ? Vous souhaitez convertir votre attachement en engagement ? Vous avez envie de vivre un nouveau défi professionnel ou tout simplement de contribuer positivement à votre milieu de vie ?

Votre candidature en prévision des élections générales municipales de 2025 est la bienvenue.

Si vous faites notamment preuve d'écoute et d'un sens de la collectivité, que vous avez le goût de l'engagement et que vous possédez un esprit de collaboration et une bonne capacité d'analyse, sachez que vous disposez déjà de qualités essentielles au rôle d'élu ou d'élue.

Si vous souhaitez mettre vos talents et vos compétences au profit de votre municipalité, que vous aimez travailler pour le bien commun et que vous désirez faire valoir les intérêts des citoyennes et citoyens et participer aux prises de décisions, vous avez ce qu'il faut pour poser votre candidature.

La Municipalité encourage donc ses citoyennes et ses citoyens, de tous âges et de toute provenance à s'impliquer dans la collectivité de Val-Racine